ECHOS de VILLEMOIRON et ses hameaux : Craney et Surançon

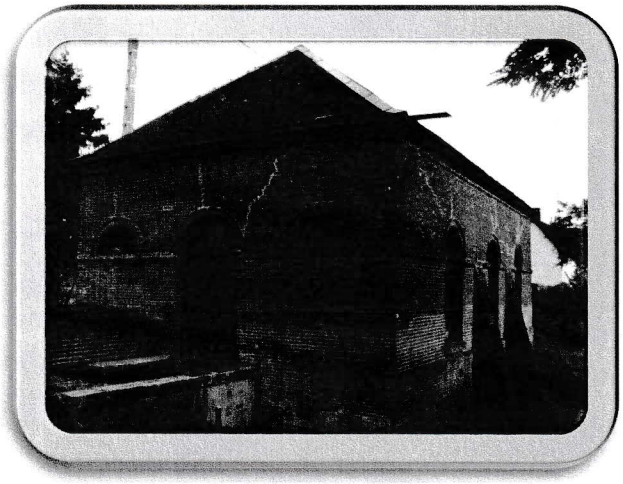

Tél : 03.25.46.67.91
Adresse mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.
En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire, Roland FRELIN
au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75

SEPTEMBRE – OCTOBRE 2015

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 septembre 2015

CHANGEMENT DES COMPTEURS AU SURPRESSEUR

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de changer les deux compteurs au surpresseur de Surançon pour un montant de 1590 € HT pour le premier et 796 € HT pour le deuxième.

PHOTOCOPIEUR

Le conseil municipal décide à 7 voix pour et 2 contre d'acquérir auprès d'Acces bureautique un photocopieur SAMSUNG CLX 9201 au prix de 3100 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de proposer à la population la possibilité de faire des photocopies couleur moyennant la somme de 0.10 € la copie.

Le conseil décide également que ces sommes seront encaissées par la régie de recettes.

DÉLIBÉRATIONS ONF

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

1/ Donne son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2016 de la coupe prévue dans les parcelles 8-9-10-11 et 31 de la forêt communale d'une superficie de 31.23 Ha.

Vente de la futaie en 2017, délivrance aux affouagistes inscrits sur la liste de 2016 du taillis situé sur les cloisonnements et sur la liste 2017 du taillis (bois de chauffage) et des houppiers ;

Délais d'exploitation : 31 octobre 2017 pour le taillis des cloisonnements, 31 octobre de l'année suivant la décharge d'exploitation de la coupe pour le reste.

Futaie affouagère : délai d'abattage fixé au 15 février 2018.

2/ Donne son accord pour l'inscription à l'état d'assiette 2015 de la coupe secondaire prévue dans la parcelle 36 d'une superficie de 6.18 Ha.

Vente de la futaie en 2016 et délivrance aux affouagistes inscrits sur la liste 2016 des houppiers des arbres vendus.

Les délais d'exploitation vidange comprise sont fixés au 31 octobre de l'année suivant la décharge d'exploitation pour les houppiers des arbres vendus et les arbres de qualité chauffage.

Abattage interdit pendant la feuille et pour la futaie affouagère, délai d'abattage au 15/02/2017 (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION DU 30.09.2014)

TRAVAUX SYLVICOLES

Le Conseil municipal décide à 9 voix pour et une abstention d'effectuer les travaux dans la parcelle 36, pour un montant de 5100 € HT.

TRAVAUX SUR LA MOUILLÈRE

Des devis supplémentaires seront demandés pour pouvoir comparer les prix et les prestations.

NOEL COMMUNAL

Des cadeaux ou des bons d'achat d'une valeur de 25 € maximum seront offerts aux enfants de la commune. La limite d'âge est fixée à 14 ans révolus.

Des bons d'achat seront offerts au personnel communal pour une valeur de 150 €.

SYNDICAT DES EAUX DE L'AUBE

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'établissement d'une convention entre le SDDEA et la commune afin de stocker des gravats ou des matériaux à la carrière.

CONCERT

L'Association pour la Sauvegarde de Villemoiron a invité l'école d'accordéon « Accordina Romillon » : ce fut une réussite et un après-midi musical très agréable : le choix des airs joués (du classique à des airs plus modernes) était bien adapté pour tous les goûts. Belle découverte !

UNE HALTE À VILLEMOIRON

Des cyclo tandémistes font une halte culturelle et gastronomique à Villemoiron.

C'est des quatre coins de la France qu'ils sont venus participer à une Rencontre Découverte du Pays d'Othe, organisée par l'ACT-TCF (Amicale Cyclo tandémiste - Tandem Club de France).

Trente tandems ont sillonné les charmantes petites routes de cette belle région et profité des journées du Patrimoine pour visiter des sites historiquement réputés.

L'église de Villemoiron en fit partie et tous furent très intéressés par les commentaires éclairés de Madame Nicole Steib, que nous remercions chaleureusement et qui a fait partager ses connaissances à ce groupe de sportifs qui ne demandait qu'à s'instruire.

Le dîner, avec spécialités locales dans la salle des fêtes fut aussi une découverte pour … les palais. Après l'effort, le réconfort.

Bref, une belle journée.

Isabelle GEORGE
Organisatrice de la soirée

JEP

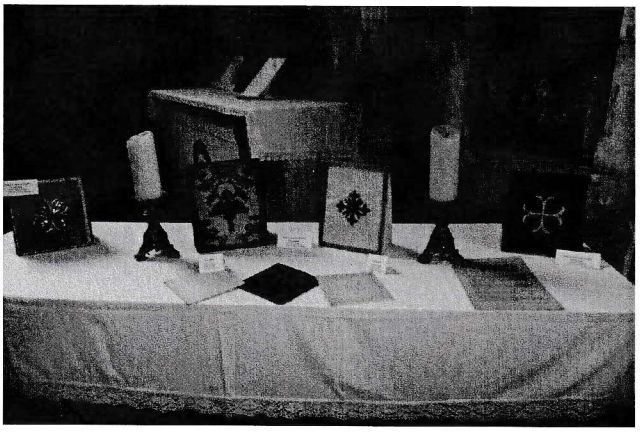

Grâce à l'autorisation d'Alain Moreau, l'ouverture de l'église pendant les Journées du Patrimoine s'est enrichie d'une exposition de quelques habits sacerdotaux, bien conservés bien que ne servant plus et gardés dans une sacristie plutôt humide.

Ainsi les anciens ont pu retrouver l'ambiance des messes rappelant leur jeunesse et les plus jeunes, découvrir ce que sont une chasuble, une pale, une bourse liturgique, un manipule…et Villemoiron s'enorgueillit d'avoir su préserver ce patrimoine ecclésiastique : Jacques et Nadine n'y sont pas étrangers. Merci à eux en particulier.

LE REPAS ANNUEL « INTERGÉNÉRATION »

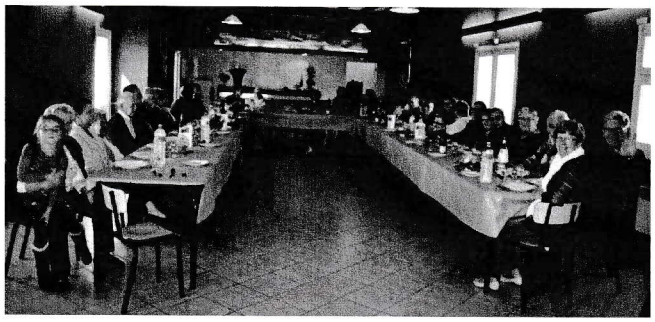

Après avoir été accueillis par Monsieur le Maire à la salle des fêtes, les participants au repas annuel « Inter-génération » ont pu apprécier les plats préparés par le restaurateur des Tilleuls à Palis.

Florine à l'accordéon et Diane, à la flute ont assuré l'ambiance avec initiation à des danses entre deux plats pour se dégourdir les jambes et faciliter la digestion.

Et voici les deux ainés présents au repas qui n'ont pas l'air de s'ennuyer !

THÉÂTRE

Bien qu'annoncée un peu tardivement, la pièce de théâtre « le plancher des vaches » a remporté un bon succès. Comme quoi, même avec un peu d'ironie, l'écologie ne laisse pas indifférent !

RÉNOVATION THERMIQUE

Dans le cadre de la rénovation thermique, pour bénéficier des différentes aides de l'état, l'entreprise qui réalise les travaux doit obligatoirement être labélisée R.G.E et les matériaux mis en œuvre doivent obligatoirement satisfaire aux exigences minimales demandées.
TVA à taux réduit, crédit d'impôt, Eco Prêt à taux zéro et OPAH en cours sur notre communauté de communes sont autant d'incitations à faire réaliser des travaux d'isolation et de gain énergétique.

Éco-rénover votre logement devient aujourd'hui plus facile et moins cher !

Pourquoi éco-rénover votre logement ? :

1. Pour faire baisser vos factures d'énergie
2. Pour améliorer votre confort
3. Pour augmenter la valeur de votre bien

Optez pour la qualité. Faites appel à un pro RGE !

renovation-info-service.gouv.fr
0 810 140 240
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

11 NOVEMBRE

Comme à l'accoutumée, réunion pour la cérémonie du 11 novembre à 11h au monument aux Morts, s'en suivra le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Nos pompiers viendront vous proposer leur calendrier durant l'après-midi. Nous vous remercions par avance de l'accueil chaleureux que vous leur réserverez.

A VOS AGENDAS

Réservez dès maintenant **votre premier week-end de décembre** qui sera chargé :

- Marché de la St Nicolas
- Elections régionales (1er tour)
- Messe à Villemoiron

Puis **le 13 décembre :** Spectacle de Noël pour les enfants.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 octobre 2015

DÉPOT DES ARCHIVES ELECTRONIQUES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de stockage des données électroniques.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE VOIRIE

Le Conseil décide à l'unanimité de confier la réfection de voirie : rue de la frianderie, rue des prés, rue derrière l'Eglise et chemin de la source à Surançon à l'entreprise COLAS.

INDEMNITÉS DU RECEVEUR

Le Conseil décide à l'unanimité de verser la somme de 159.15 € au receveur au titre de l'année 2015.

CONTRATS D'ASSURANCE

Le Conseil autorise le Maire à signer le nouveau contrat d'assurance avec GROUPAMA.

Le Parler de Champagne

L'automne est bien là avec ses couleurs chaudes et magnifiques. Les gratte-culs (24) colorent les haies et cet hiver, feront le régal des oiseaux. La récolte des écalats (25) est terminée mais celle des gros pieds (26) remplit les paniers pour faire d'excellentes omelettes. Les premiers froids vont inciter les culs gelés (27) à faire une flambée dans la cheminée.

A la r'voyure !

{le mois précédent : (17) roses trémières ; (18) fossés ; (19) chaume ;(20) secouer l'arbre pour en faire tomber les fruits (21) quetsches ; (22) l'automne ; (23) girolles}

***IPNS**- Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.*